



PROSIMAR
Monsieur Alain DORE
Président
7 Boulevard de la République
44380 PORNICHET

Direction Urbanisme & Aménagement durable
Nos Réf. : ES/775567
☎ 02 51 16 48 26
✉ souchete@agglomeration-carene.fr
Dossier suivi par Emilie SOUCHET

Saint-Nazaire, le 03 JUL. 2018

OBJET : Votre demande en date du 23 avril 2018

Lettre Recommandée avec A/R

Monsieur le Président,

Nous accusons réception de la demande de l'association PROSIMAR d'être associée à l'élaboration du PLUi.

Comme vous le soulignez, l'élaboration du PLUi s'accompagne d'un processus de concertation avec les habitants et les associations locales notamment. Conformément aux articles L.103-2 et suivants du Code de l'urbanisme auxquels vous faites référence, la délibération de prescription du PLUi en date du 15 décembre 2015 précise les objectifs poursuivis et définit les modalités de concertation. Ainsi, dans le cadre de cette concertation, 2 forums des acteurs auxquels l'association PROSIMAR a été invitée et était représentée se sont déroulés le 24 novembre 2016 et le 15 février 2018.

De plus, en tant qu'association locale d'usagers agréée, vous avez la possibilité, sur le fondement de l'article L.132-12 du Code de l'urbanisme, d'être consulté à votre demande. A ce titre, nous vous proposons d'organiser un temps d'échanges.

A cette fin, nous vous invitons à prendre contact auprès de Mme Gaudin, assistante du Pôle Planification – ADS à la CARENE au 02 51 16 48 14.

Des réunions publiques sont prévues fin novembre/début décembre 2018 et le projet de PLUi sera arrêté début 2019. S'en suivra l'enquête publique mi 2019 et l'approbation du document fin 2019. Nous vous rappelons également que vous pouvez suivre et participer à la démarche au travers du site dédié spécifiquement au PLUi : <http://plui-agglomeration-carene.fr/>.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

L'Adjoint à l'urbanisme,
aux plages et à l'accessibilité
de la Commune de Pornichet,
Christian BEAUREPAIRE

Le Vice-président
en charge de l'Urbanisme intercommunal
de la CARENE
Alain MICHEL

